



«Jeunesse au travail: réduction de la pauvreté rurale»

Code du projet: GCP/MLI/040/MUL

Donateur: Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF)

Contribution: 2 millions d'USD

Date du projet: 01/07/2014–30/09/2016

Régions ciblées: Kayes, Kita et Mopti



Contact

Fatouma Seid, Représentante de la FAO au Mali. Fatouma.Seid@fao.org

Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. TCE-Director@fao.org

Objectif: Contribuer directement à la création d'au moins 400 nouveaux emplois et à l'amélioration de la qualité d'environ 1 000 emplois pour les jeunes femmes et hommes ruraux au Mali pour favoriser les chaînes de valeur dans le secteur agroalimentaire.

Partenaires: Les Ministères de l'agriculture, les Directions nationale et régionale de l'agriculture et les organisations non gouvernementales (ONG).

Bénéficiaires directs: 1 330 jeunes.

- Activités réalisées:**
- Sélection des régions d'intervention du projet.
 - Visite de terrain dans les régions par l'équipe du projet pour rencontrer et informer les autorités sur le projet, identifier les filières porteuses et les zones prioritaires d'intervention.
 - Élaboration d'une situation de référence sur les données de base sur l'emploi des jeunes en milieu rural (hommes et femmes) et sur les filières agricoles porteuses choisies par les jeunes, et établissement d'une situation de référence de chaque groupe bénéficiaire.
 - Formation de 50 formateurs locaux en approche école pratique d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes (*Junior Farmer Field Life School [JFFLS]*).
 - Formation de 78 jeunes facilitateurs et de 20 agents des services du développement rural en approche JFFLS.
 - Sélection et formation de 500 jeunes bénéficiaires en approche JFFLS.
 - Mise en place de 17 JFFSL dans les différents sites d'intervention du projet.
 - Création d'emploi pour 417 jeunes (dont 168 femmes) dans les filières agroalimentaires.
 - Distribution de 66 kits agricoles dont 24 en maraîchage, quatre en riziculture, deux en poisson, six en aviculture, huit en lait et 22 en embouche.
 - Constitution de 66 groupes de jeunes en coopératives.
 - Organisation d'un atelier sous la présidence du Ministère de l'agriculture avec la participation des partenaires stratégiques de l'emploi des jeunes ruraux.
 - Identification des partenaires privés pour accompagner les jeunes.
 - Mise en place d'un cadre de concertation au niveau régional pour l'emploi des jeunes à Kayes et Mopti.
 - Production de deux films sur les processus de formation en JFFLS et sur l'utilisation des kits par les jeunes.

- Organisation de deux voyages d'études (un en Ouganda et un en République-Unie de Tanzanie) avec la participation de 13 personnes des services techniques de l'Etat, des ONG et des organisations des jeunes.
- Mise en place de trois cellules techniques de suivi, coordonnées par les Directions régionales de l'agriculture.
- Constitution de 16 groupes de facilitateurs pour former et accompagner les bénéficiaires.
- Développement du dialogue politique sur l'emploi des jeunes au niveau national et régional.
- Mise en place d'un système de suivi-évaluation pour mieux suivre et évaluer les actions du projet.

Résultats:

- Mise en place de d'un cadre de partenariat spécifiquement dédié à l'emploi des jeunes en milieu rural, et participation effective des organisations professionnelles des jeunes au dialogue politique et partenariat institutionnel.
- Renforcement de capacités techniques et opérationnelles des participants à la formation en approche JFFLS.
- L'engagement des autorités administratives, locales et villageoises a facilité l'accès à la terre pour les jeunes.
- Amélioration de l'emploi des jeunes en milieu rural.
- Augmentation des revenus des jeunes concernés par le projet (par exemple le revenu d'un jeune, membre d'un groupe d'embouche, est passé de 30 000 à 762 300 XOF/an [1 314 USD/an]).
- Augmentation des revenus des bénéficiaires et de la disponibilité alimentaire pendant au moins neuf mois.
- Renforcement des moyens d'existence des bénéficiaires grâce à leur investissement dans la production agricole, l'élevage et le petit commerce suite à la réception des transferts monétaires.
- Renforcement des capacités en techniques de production et de protection des cultures ainsi que dans le domaine de la transformation de produits agricoles.